

" PROJET D'ETABLISSEMENT "

Notre projet d'établissement a pour objectif de faire d'un enfant un adolescent autonome, responsable, cultivé et épanoui dans la ligne de l'humanisme chrétien.

Nous nous proposons d'atteindre ce but dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation et de la pastorale.

Dès la maternelle, la priorité est de favoriser l'initiative selon la formule de Maria MONTESSORI " AIDE-MOI A FAIRE TOUT SEUL ".

Cela permet à l'enfant de devenir petit à petit autonome et met tout doucement en place des mécanismes d'organisation en vue d'acquérir de la méthode : une démarche dont il aura besoin durant toute sa scolarité. L'organisation de l'école, l'aménagement de la classe, la nature des activités offertes doivent :

- Tenir compte des besoins physiologiques et psychologiques des enfants afin de les rendre autonomes, certes, mais de façon épanouie.

- Répondre à l'évolution des intérêts, des capacités de chacun en lui donnant les cadres nécessaires qui le sécuriseront, le mettront à l'aise, lui permettant ainsi de progresser.

Cette acquisition d'autonomie et de responsabilité se développera de section en section (de la petite à la grande maternelle).

Le respect de l'autre, le sens du bien et du mal, l'explication des fêtes religieuses amènent l'enfant à l'éveil de la foi.

La maternelle ne doit pas être assimilée à une garderie ; c'est une étape essentielle dans l'éveil et le développement de la personnalité de l'enfant.

Le Primaire comprend :

- cycle des apprentissages fondamentaux : Grande maternelle, CP et CE1.

- cycle d'approfondissement CE2, CM1 et CM2.

Ces deux cycles doivent conduire à la maîtrise complète de la lecture, de l'écriture et du calcul.

Cet objectif ne peut être atteint que par des concertations régulières entre enseignants d'un même cycle et la coordination entre les cycles différents.

L'apprentissage du respect du personnel, des locaux et de leur propre matériel développe le sens de la responsabilité des élèves.

Afin d'élargir leurs connaissances et d'approfondir les notions vues en classe, des sorties pédagogiques peuvent être organisées.

L'ouverture sur le collège est facilitée par des échanges entre enseignants du primaire et du secondaire sur la terminologie, les méthodes, les évaluations et les acquis.

Le livret scolaire propre à l'établissement permet le suivi de l'élève de la maternelle au collège.

Dans les classes du collège, les objectifs prioritaires sont :

- acquérir les connaissances nécessaires pour l'entrée au lycée.

- acquérir une méthode de travail afin de devenir un élève autonome.

- donner le goût de la culture, du travail.

Les connaissances nécessaires pour l'entrée au lycée supposent des concertations entre professeurs de même matière pour élaborer un travail sur l'année et harmoniser l'action de tous. Des contrôles réguliers permettent d'évaluer les connaissances et vérifier les acquis.

Dans les classes de sixième et cinquième la formation de groupes favorise le soutien ou

l'approfondissement en mathématiques, français et langues.

L'apprentissage des méthodes de travail développe chez les élèves une certaine rigueur de pensée et un esprit de synthèse. La planification des devoirs du soir allège le temps de travail à la maison.

L'éducation ne se fait pas uniquement par l'enseignement mais passe aussi par le respect de l'autre et celui du cadre de vie. La lecture, le théâtre, le cinéma et les sorties pédagogiques ouvrent l'enfant au monde extérieur et à la culture.